



Avoir la garde de la fille à mon ex

Par **kathycallo**, le **23/10/2009** à **13:53**

Bonjour,

la fille de ma belle sœur à demandé à vivre chez ma mère, chose faite depuis juin 2009.

en septembre mon frère et sa compagne (concubinage) se sont séparés.

la jeune fille en situation irrégulière à peur de retourner chez sa mère , pire au Brésil.

nb: la mère est une ressortissante brésilienne de 4 enfants, les 3 premiers sont en situation irrégulière mais scolarisés, mon frère a reconnu la paternité du dernier.

mon frère ou ma mère peuvent-ils demander à en être les tuteurs, si oui comment ?